

La Fondation financera 121 projets éducatifs innovants dans les écoles du Québec

Québec, le 27 janvier 2025 – La Fondation Monique-Fitz-Back est fière d’annoncer que 121 projets scolaires axés sur des initiatives environnementales et sociales sont retenus dans le cadre de l’édition 2024-2025 de son Programme d’aide financière. Les projets financés sont répartis à travers les 17 régions administratives de la province. Ils impliqueront directement plus de 9 378 jeunes, de la petite enfance jusqu’au milieu universitaire, dans des projets en changements climatiques, gestion des matières résiduelles, éducation en plein air et vivre-ensemble.

Le Programme d’aide financière est le programme phare de la Fondation. Il soutient des initiatives visant à renforcer l’engagement environnemental et social des jeunes tout en favorisant l’innovation dans l’éducation à l’environnement. Une attention particulière est accordée aux projets qui visent à induire des changements de comportement positifs chez les jeunes et dans leur milieu.

La valeur totale des subventions attribuées s’élève à 110 000 \$, un montant record pour la Fondation.

Consultez les projets soutenus sur <https://fondationmf.ca/nos-actions/projets-soutenus/> en choisissant les filtres souhaités : par région et par année.

« L’école joue un rôle-clé pour stimuler le pouvoir d’agir des jeunes. Nous sommes fier-e-s de voir autant d’établissements mobiliser leurs élèves autour de ces initiatives. En soutenant ces projets, nous renforçons la capacité des jeunes à transformer positivement leur environnement et à devenir des leaders dans la création d’une société plus verte, responsable et inclusive », souligne Marie-Hélène Gagnon, directrice générale de la Fondation Monique-Fitz-Back.

Merci à nos partenaires qui rendent ces projets possibles : RECYC-QUÉBEC, la Centrale des syndicats du Québec, Beneva, Hydro-Québec, le Mouvement Desjardins, NI Corporation, le Fonds Guèvremont-Pélissier et le ministère de l’Éducation du Québec. Dans le cadre du projet Sors de ta bulle, le volet Changements climatiques bénéficie d’une aide financière du gouvernement du Québec, dans le cadre du programme Action-Climat Québec coordonné par le Fonds d’action québécois pour le développement durable et qui découle du Plan pour une économie verte 2030.



À propos de la Fondation Monique-Fitz-Back

La Fondation Monique-Fitz-Back cultive la conscience environnementale et sociale des jeunes du Québec. Depuis sa création en 2006, plus de 520 000 jeunes de toutes les régions administratives du Québec ont été sensibilisé-e-s aux enjeux environnementaux par les projets de la Fondation, ce qui en fait l'une des plus importantes organisations dans le domaine au Québec.

– 30 –

Pour renseignements

Céline Fiuza

Conseillère en communication

cfiuza@fondationmf.ca | www.fondationmf.ca